

Le Conseil Municipal des Enfants passe à table



Parce que la citoyenneté s'apprend dès le plus jeune âge, à Montereau, les jeunes élus du Conseil Municipal des Enfants (CME) sont engagés au service de leurs semblables et de la commune ! Il y a quelques jours, ils se rassemblaient à la cantine scolaire du Petit Vaugirard pour une matinée de dégustation lors d'une réunion «Club des Saveurs». En présence du prestataire de la restauration collective de la Ville ainsi que d'une nutritionniste, ils se sont mis à table pour tester et déguster.

Menus

Au choix : 5 nouvelles entrées (carottes râpées au cumin, roulé au fromage, salade tartare de tomates...), 5 nouveaux plats (galette de boulgour à l'orange, pavé de saumon à l'oseille, émincé de poulet au caramel...), 5 nouveaux laitages (Saint-Nectaire, fromage blanc vanillé, Fourme d'Ambert...) et 5 nouveaux desserts (Cheesecake, chou vanille sauce chocolat, tarte pomme-rhubarbe...). L'objectif de la séance : voter pour son repas idéal afin d'établir un nouveau menu qui sera ensuite proposé à l'ensemble des écoliers de la commune déjeunant à la cantine. Un moment haut en couleurs et en goûts pour ces petits élus qui ont la responsabilité de représenter au mieux les 2 140 élèves des écoles monterelaises inscrits à la cantine (soit 77,5% des effectifs scolaires). Car qui mieux que les enfants peuvent nous dire ce qu'ils aiment manger ? La nutritionniste déterminera ensuite si la combinaison du menu choisi répond de manière favorable aux apports nutritionnels requis et le validera.

Choix et qualité

Car c'est aussi ça bien manger : prendre du plaisir tout en consommant des aliments sains et un repas équilibré. Et à Montereau, la qualité des repas et le choix proposé dans les cantines sont des sujets importants. Chaque repas contient un minimum de 20% de produits bio issus de filières courtes afin de donner le privilège à la qualité des produits des acteurs locaux. Un choix supplémentaire de menu végétarien (sans viande ni poisson) a également été mis en place par la Ville depuis octobre 2015, afin de répondre à tous les types de régimes alimentaires.

Tout cela sans augmentation tarifaire puisque depuis septembre 2015, les prix des repas des cantines scolaires des écoles publiques (maternelles et élémentaires) de Montereau sont plafonnés à 1 euro. Une volonté de la municipalité afin de permettre aux élèves d'accéder

chaque midi à un repas complet et équilibré, ce qui contribue à la réussite scolaire tout en permettant aux familles de réaliser d'importantes économies.